

Le paysage du territoire des neuf communes est très diversifié. Il se répartit entre plateaux, gorges, vallées et montagnes.

le visage du pays des sucs



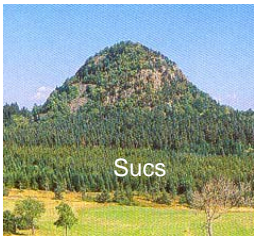
Vallée de la Loire



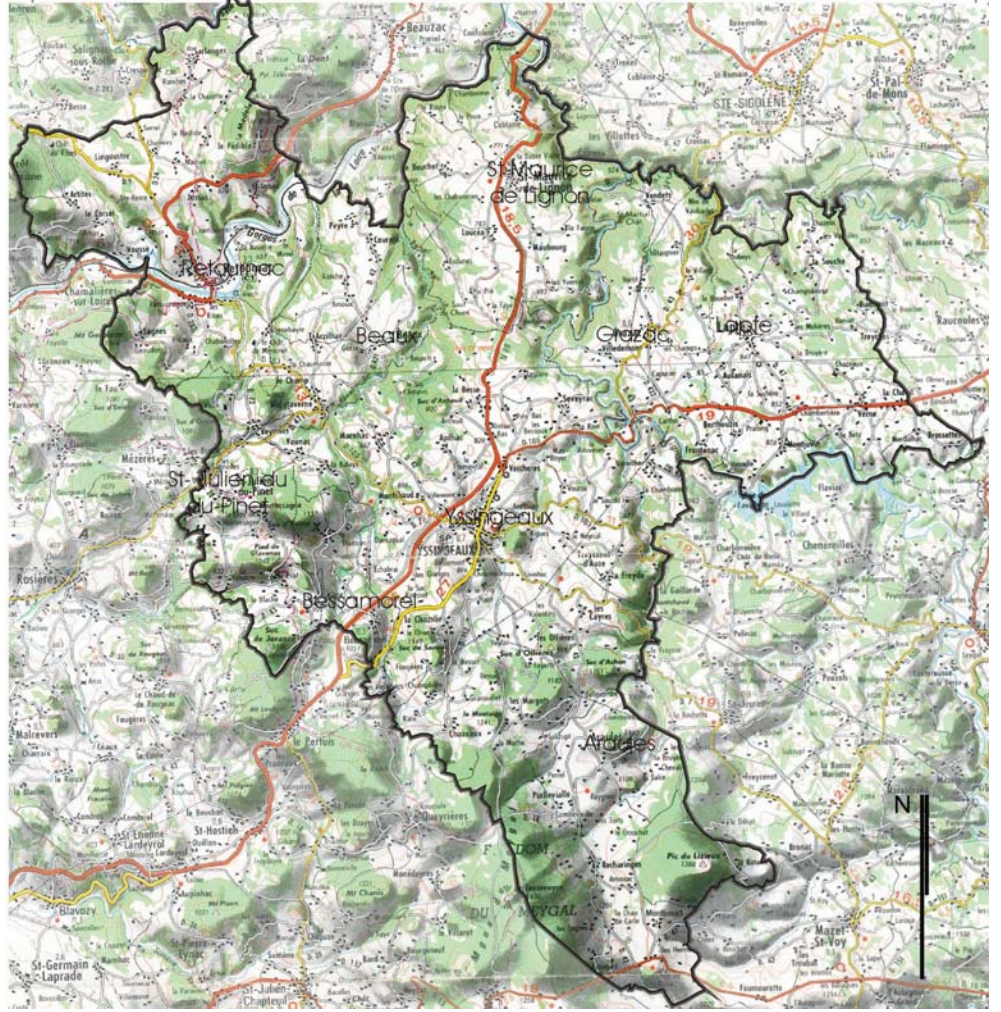
Gorge du Lignon



Montagnes & plateaux



Sucs



La chaîne des sucs volcaniques...

- Araules
- Beaux
- Bessamorel
- Grazac
- Lapte
- Retournac
- St-Julien-du-Pinet
- St-Maurice-de-Lignon
- Yssingeaux

identité paysagère

La Communauté de Communes des Sucs s'inscrit dans un contexte paysager à la fois contrasté et unique. Au Nord-Est, le pays granitique alterne entre cuvettes, plateaux, vallées en gorge. Au Nord-Ouest se trouve la vallée de la Loire à Retournac. Et au Sud-Est, par échelons successifs, l'on rencontre le pays volcanique du Meygal caractérisé par des Sucs* en forme de gerbier au pied duquel s'étend une houle de près et forêts. Cette situation intermédiaire entre plateaux et sucs donne à ce pays tout son caractère.

*Sucs : Montagne en forme de cône ou de dôme résultant de la poussée volcanique de laves épaisses.

patrimoine architectural rural

Le sol, essentiellement granitique sur le territoire, laisse apparaître des basaltes et phonolites dans les régions montagneuses. Cette diversité se retrouve dans les anciennes constructions, véritables carte d'identité des lieux comme le figure les deux exemples ci-dessous.



Les fermes traditionnelles des plateaux et des gorges se caractérisent par des murs de granite. Ils sont construits en pierre de taille ou non appareillées avec un rejointoiement de chaux grasse et sable locaux.

Les toitures sont à deux pans, insérées dans le sens de la longueur du bâti et couvertes de tuiles rouges.

On retrouve comme éléments de modénatures : forgets, génoises et corniches en pierre.

Le carré d'habitation se détache de la partie agricole ou reste inscrit dans la continuité de celle-ci.

L'habitat rural de montagne se compose de murs de basalte en pierre non appareillée et toiture de lauze.

Le carré d'habitation peut se détacher de l'ensemble bâti par une surélévation couverte à deux ou quatre versants. Le bâtiment d'exploitation, toujours à deux pans, est inscrit dans la longueur de la construction.

La partie habitation est parfois pourvue d'un enduit à la chaux. Contrairement aux granges et bâtiments annexes qui restent ordinairement sans enduit ni décors.

Les encadrements d'ouverture sont en pierre de taille.

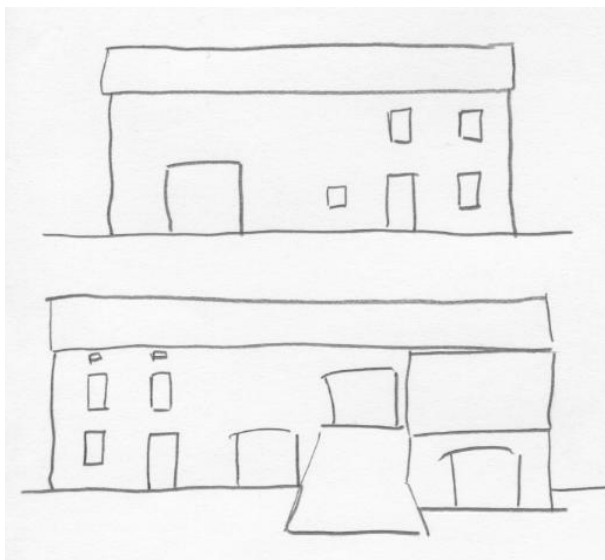
Le bâti traditionnel, d'aspect généralement longiligne, relève de volume(s) simple(s) qui se décline(nt) par surélévation et/ou juxtaposition. Comme le figure les schémas ci-dessous :

habitation

bâtiment d'exploitation

fermes monoblocs

ou à volumétrie...



démarquée

Fiche

1

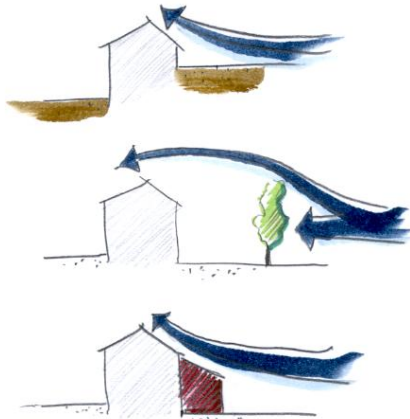
Lorsque la grange est à l'étage, elle est rendue accessible par une rampe bâtie, dite « montade », érigée perpendiculairement au bâtiment suivant le dénivelé du terrain.

Qu'il s'agisse d'un projet de réhabilitation du patrimoine bâti ou d'une construction neuve, la compréhension du lieu est une étape importante dans votre démarche d'habiter. Elle s'effectue à plusieurs échelles et permet de définir des besoins et des objectifs porteurs de votre projet. Ainsi l'orientation, le climat, les vents dominants, le relief, le paysage, la tradition sont des éléments structurants à prendre en considération et à comprendre.

■ se protéger des vents dominants

consignes générales

d'observation



...par le relief, en s'adossant au flan des pentes du terrain naturel

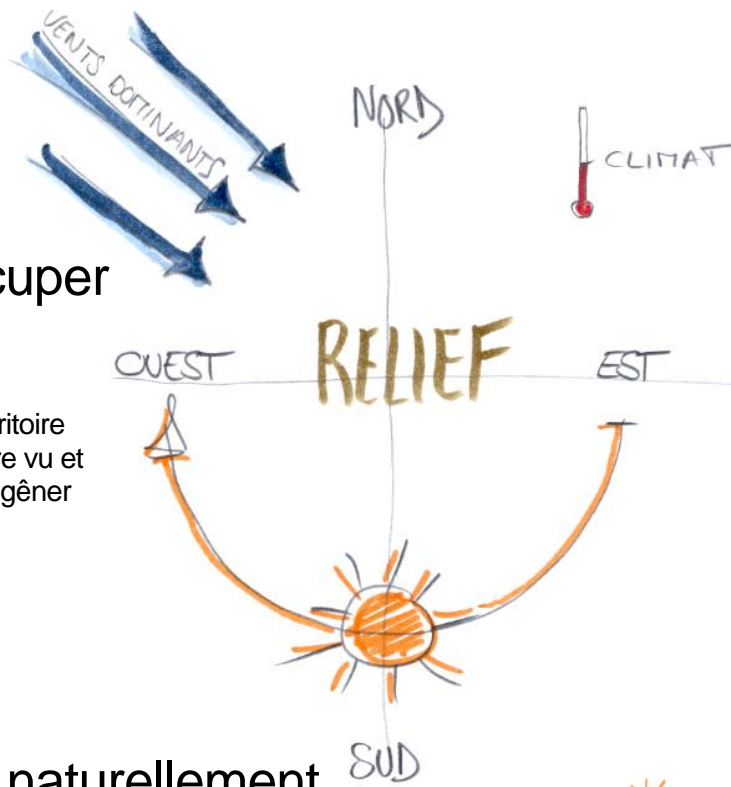
...par une barrière végétale (haie d'arbres)

...par une barrière construite (mur ou bâtiment voisin existant)

...par un rajout de construction (extension ou annexe)

■ se préoccuper du relief

en pensant aux covisibilités en territoire vallonné. C'est être vu et voir à la fois sans gêner ou masquer.



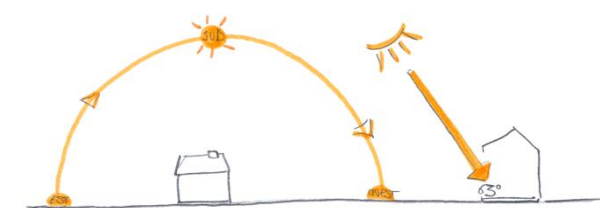
■ se protéger du froid

en déterminant l'isolation à envisager en fonction du climat et en limitant les échanges thermiques entre l'extérieur et l'intérieur. Ceux-ci se font toujours du plus chaud au plus froid.

■ s'orienter naturellement

en matière d'orientation, la réflexion consiste à adapter les ouvertures aux besoins en énergie et en lumière.

Pour cela, il suffit de combiner au mieux apport du soleil en hiver et protections du soleil en été et à la mi-saison. Par exemple, un arbre à feuilles caduques est un rideau ombragé au sud en été qui permet un ensoleillement en hiver. Il est bon de savoir aussi que le soleil d'hiver est plus bas sur l'horizon quand été et qu'il pénètre mieux au fond de la maison.



ETE



HIVER

des arbres &

des haies

- contribuer à la pérennité du végétal



Le végétal est un matériau et un patrimoine vivant qui structure notre paysage. Il accompagne le bâti, dessine ou ferme le paysage, ménage des cadres de vues. Dans cette région, on ne peut pas parler de bocage à proprement parler, mais plutôt de ponctuations de limites de parcelles par des arbres (**frênes, érables ou même noyers**). Ils forment des alignements discontinus qui longent les murettes sur lesquelles la croissance de ronces et autres petits végétaux a créé une strate basse. Ainsi, on observe sur le secteur des haies constituées de deux strates, une arborescente et une basse. Cet ensemble sert de lien entre forêts, plateaux, espaces agricoles, constructions traditionnelles et chemins.



au sein
de la
parcelle
privée



leurs fonctions

- clôture,
- brise-vent,
- contrôle de l'érosion,
- abri pour la faune et la flore sauvages...

des arbres fruitiers palissés

Fiche
2

Les caractéristiques et les fonctions du végétal sont similaires mais dans ce contexte il joue un rôle ornemental et esthétique. Le choix des essences doit être adapté aux conditions physiques du terrain et en consonance avec l'environnement. Les essences indigènes sont à privilégier, la palette générale de celles-ci peut être enrichie en déclinant l'espèce type sous ses formes horticoles. Par exemple pour le frêne, il existe le frêne à fleur, à feuilles « fine » qui sont autant de variétés (il y en a plus d'une quinzaine de disponible en pépinière) qui apportent de la fantaisie tout en respectant une certaine cohérence avec le milieu et l'identité locale.

une diversité d'essences et de couleurs



Si la réhabilitation a pour objectif d'apporter un confort correspondant aux normes d'habitabilités actuelles, elle doit également avoir le souci de transformer avec respect et de mettre en valeur le patrimoine bâti. Quelques soit vos besoins et vos souhaits, différentes situations de réhabilitation s'offrent à vous et se combinent avec des techniques de mise en œuvre et de matériaux propre à la restauration.



s'adapter améliorer...

■ une restructuration spatiale et fonctionnelle de l'existant

Lorsque le volume bâti existant suffit au programme d'aménagement, il n'est pas rare de voir les parties d'exploitations agricoles, combles ou annexes diverses devenir habitation. La transformation d'usage de ces lieux engendre des modifications inéluctables. Cependant, elles ne doivent pas altérer la morphologie du patrimoine bâti mais y répondre avec justesse. Prenons des exemples précis :

la création d'ouverture en façade ou en toiture

Composer la façade

Sur la trame existante des ouvertures et en tenant compte des axes de symétrie, on obtient des ouvertures qui ont les proportions et un positionnement cohérent dans la façade (cf. simulation ci-contre).

Les châssis de toit sont à implanter de préférence sur les versants les moins visibles avec un système de pose encastrée.



le réemploi des montades et portes de grange



Dans les deux situations, il n'y a pas d'exemple à suivre mais une réflexion cohérente à mener en corrélation avec la composition générale du bâtiment.



Fiche
3

& innover

Autre exemple : il s'agit d'une ré-interprétation d'usage personnalisée de qualité qui a permis à une ancienne annexe de se transformer en jardin d'hiver.



■ une extension par adjonction de construction

Si l'on ajoute un ou plusieurs volumes à un bâtiment ancien, il est bon de respecter la volumétrie existante pour assurer une cohérence d'ensemble.

À l'image du bâti originel, la simplicité des volumes est souhaitable. Il faut également rechercher la continuité avec l'existant pour donner une unité à l'ensemble du projet et à son rapport à la parcelle. (cf. exemple ci-dessous)

La démolition de « verrues » récentes peut aussi rendre son intégrité d'origine au bâtiment.



ajouter des volumes

c'est suivre la logique d'implantation des bâtiments existants, respecter les proportions et les inclinaisons de toiture.

Cette extension, prévue pour accueillir du stationnement, a permis de relier deux corps de bâti, en traitant une accessibilité couverte à la cour et à l'habitation. La sobriété du traitement de cette intervention révèle toute sa qualité.

■ une recomposition de ruine



Confronter les styles

Comme le montre les deux exemples choisis, quand il s'agit de recomposer une partie en ruine, les solutions sont multiples.

La deuxième intervention est plus radicale dans sa confrontation de la forme et des matériaux employés...



le parti architectural ne joue pas l'imitation mais le contraste et propose une version plus contemporaine à l'exemple ci-contre. Ce dernier se permet cependant des ouvertures de baies généreuses.

■ une surélévation du bâti existant

Augmenter l'espace habitable par le haut est une option à employer avec réserve car elle modifie les proportions originelles du bâti (dans le cas bien sûr où la surélévation s'effectue dans le prolongement de la façade à la différence de l'exemple choisi en illustration). Toutefois, si elle s'avère inéluctable, il faut que cette intervention conserve :



respecter

le bâti initial

- la morphologie constructive du couvert initial
pente de toit, axe du faîtage, noue...
- le type de couverture et ses détails
faîtage et rive de toit
- les modénatures et détails architecturaux
corniches en pierre ou brique, génoises, forgets à chevrons, molures...
- la trame et la composition de la façade
dans le cas de création d'ouvertures en attique

La rehausse du mur, en fonction de la technique constructive employée, devra prévoir une reprise de l'enduit de façade (ou du rejointoiement) afin d'uniformiser le tout. A moins que le parti architectural soit de jouer le contraste des matériaux en utilisant du bois par exemple.



la construction en bois

une solution adaptée à la réhabilitation

Fiche
3

Lors d'un agrandissement, d'une surélévation ou de la reconstruction d'un pan de mur éboulé ; l'utilisation du bois en ossature et en enveloppe va permettre de contraster avec le bâtiment existant, sans chercher à l'imiter. De plus, sa souplesse et sa légèreté constructive s'adaptera à merveille à votre projet de restauration.



Qu'il s'agisse de bois, béton ou métal ; l'alliance de ces matériaux de construction plus récents aux matériaux traditionnels est une source d'enrichissement pour le projet.

De plus, un traitement architectural contemporain a le mérite d'associer authenticité et créativité, sans faux-semblant. Il crée un jeu subtil de textures et de couleurs qui juxtaposé avec respect offre un résultat de qualité.

techniques & traditionnels

matériaux

■ les enduits et mortiers de chaux

Les enduits, réalisés à « chaux et à sable », servent à protéger les murs en pierre des intempéries quand ceux-ci n'ont pas été conçus pour être apparents.

- Le **ravalement complet** d'une façade comprend la préparation du support (piquage de l'enduit existant, brossage et nettoyage, rebouchage des fissures, dépoussiérage à la brosse et humidification) et la réalisation d'un enduit en trois couches : le gobetis, le corps d'enduit et la couche de finition. C'est cette dernière qui va donner la texture et la couleur à la façade. Elle doit venir mourir au nu des pierres d'encadrement et chaînages d'angle sans surépaisseur. La texture de l'enduit varie en fonction de la granulométrie des agrégats et du type de finition employé.

- La **coloration** peut se faire soit dans la masse ou lors du badigeonnage. La coloration dans la masse est obtenue par l'unique emploi de sables locaux ou le rajout de pigments (terres colorées ou oxydes) pour des teintes plus soutenues. Le badigeon ou lait de chaux est composé de chaux aérienne, d'eau et de pigments pour la teinte. Il s'applique comme une peinture sur l'enduit encore frais et en deux couches pour un rendu plus homogène.

- L'**enduit à « pierres vues »** est une technique qui laisse affleurer les pierres sans les dénuder complètement. Il s'agit pour cela de réaliser un enduit à « joint plein » ou « beurré » raclé au nu de la pierre de façon à la protéger suffisamment.



- L'**entretien** d'un enduit traditionnel à la chaux s'effectue par un nettoyage doux en surface et par l'application d'une peinture minérale ou d'un badigeon de chaux.

Les mortiers à employer pour restaurer ou bâtir un mur en pierre sont à base de chaux grasse et sable locaux communément à l'emploi qu'il en était fait jadis.

■ la couverture en lauze

La charpente à forte pente est conçue pour résister au poids considérable des lauzes qui implique une surcharge importante au niveau de l'ossature (plus de 160 Kg au m²). Les lauzes sont taillées et triées de façon à ce que leur dimension aille en décroissant de l'égout au faitage. Elles présentent des encoches latérales permettant leur fixation avec des pointes galvanisées (autrefois des chevilles de bois). La pose s'effectue par recouvrement. Le faitage est le plus souvent terminé par un croisement de lauzes scellées au mortier de chaux naturelle ou recouvert par un chaperon en pierre. Les noues quant à elles sont façonnées en arrondi.



Deux types de chaux peuvent être utilisés : la **chaux hydraulique naturelle** (chaux maigre) ou la **chaux aérienne** éteinte pour le bâtiment (chaux grasse).

Elles sont toutes deux adaptées aux murs anciens pour leur capacité à permettre la migration de l'humidité au sein de la maçonnerie, en laissant respirer.

Les enduits, au ciment ou chaux hydraulique artificielle, sont à éviter. Ils créent une barrière étanche à la vapeur d'eau, contenue dans le mur, et provoquent le salpêtrage, les fissures, les faïençages et les décollements du revêtement.



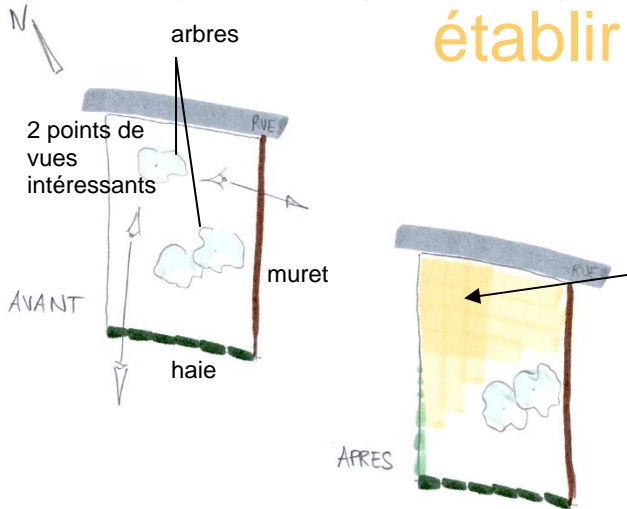
La lauze est une plaque de phonolite, d'origine volcanique, extraite des carrières locales. Elle est présente sur le territoire montagnard.

Construire sa maison sur un terrain nécessite une bonne connaissance et une bonne attention au site. Car construire en neuf, ce n'est pas partir de zéro. Il faut s'adapter au lieu et aux contraintes existantes, en tirer profit pour enrichir le projet. Il n'y a pas de règles à suivre mais des notions nécessaires à prendre en considération. Sans quoi le projet dérive vers une banalisation et une standardisation de l'architecture.

intégration & implantation

le rapport à la parcelle

La forme de la parcelle, la végétation et les éléments constructifs (murets, bâtis) présents sur le site, l'accessibilité, la pente, l'exposition, le voisinage, le cadrage de vues intéressants sont autant de contraintes qu'il est utile de prendre en compte, autant de chances aussi pour la qualité du projet.



établir un état des lieux

Un projet cohérent qui respecte le lieu et s'inscrit dans l'avenir prend en compte les éléments préexistants sur le site ainsi que vos désirs présents et futurs.

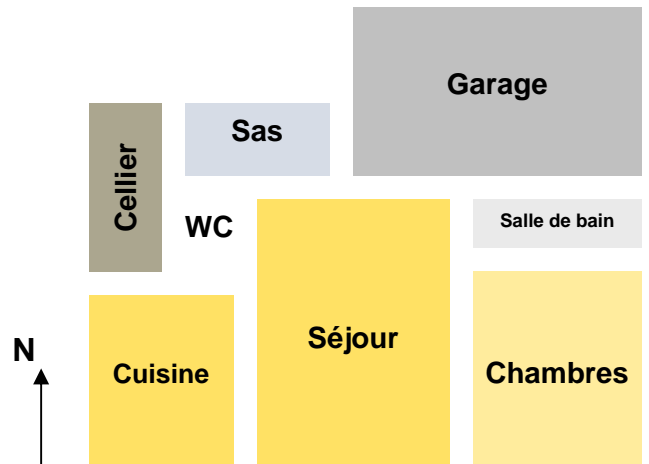
Emprise possible de la future habitation

Cette démarche propose la conservation du muret, de la haie (avec la création d'une haie nouvelle en retour) et de deux arbres, en vue de protéger la façade sud de la maison des rayons du soleil d'été. Une implantation en limite de parcelle va offrir un extérieur plus généreux.

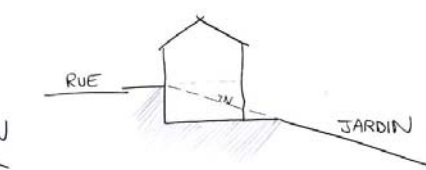
profiter de l'ensoleillement

Une bonne exposition à la course du soleil, c'est donner la priorité à un ensoleillement maximum des pièces occupées durant la journée avec une exposition sud/sud-ouest. Pour les chambres, il est préférable de les exposer à l'est, pour éviter une surchauffe le soir.

Quant aux espaces peu ou non chauffés (sas, cellier, garage), ils seront plutôt disposés à l'ouest ou au nord comme zone tampon des pièces habitables.



respecter la topographie du terrain



La pente d'un terrain naturel est une contrainte riche. C'est une valeur ajoutée à l'implantation : elle offre des points de vues et une dynamique dans le projet puisqu'elle permet d'accéder à différents niveaux de la maison, de générer des terrasses extérieures ou intérieures à l'habitation.

La nouvelle construction doit épouser et s'adapter au terrain et non le terrain au bâti en recherchant une implantation qui requiert un minimum de terrassement.

La production du pavillonnaire actuelle est conçue sur des modèles de standardisation esthétique. Le leitmotiv de ce type de construction est de faire du beau sans chercher à s'intégrer véritablement.

Les symptômes les plus courants sont :

- la multiplication à outrance des volumes avec disproportion,
- l'emploi d'éléments aussi anachroniques que prétentieux tels que les tours prédominantes, arcades ou colonnades.

du pavillonnaires...

Pour palier à ce genre de dérive, il faut opter pour **la simplicité** et **la hiérarchie des volumes** en fonction de leur usage, à l'image du bâti traditionnel.

votre acte de construire doit contribuer à faire vivre le paysage, à lui apporter une plus-value sans l'altérer...

Voici en image, des exemples qui se distinguent de ces prototypes de standardisation de l'habitat.



■ une simplicité constructive



■ une hiérarchisation des volumes

HABITATION



Façade arrière

GARAGE

Porche
liaison piétonne couverte

- une proposition de pleins et de vides



- une implantation en alignement de rue



...à une architecture

contemporaine

Volumes, façades, toitures ne font pas l'objet de préconisations particulières. La consigne générale est de créer un dialogue subtil entre nouvelle construction, paysage environnant et bâti existant dans un souci d'harmonie. Car il ne s'agit pas de reproduire à l'identique l'architecture traditionnelle mais de s'en inspirer et d'être inventif. Pour faire place à une architecture contemporaine qui participe au renouvellement de notre paysage architectural.



- une intégration à la pente

Fiche
4

...c'est aussi un acte **créatif**



■ accès et cheminements

L'accessibilité à la parcelle définit une partie de l'implantation de la maison. La transition entre la rue et l'intérieur de la maison doit être traitée suivant une hiérarchie des cheminements. Le parcours doit privilégier les déplacements piétons à l'intérieur de la parcelle et situer le stationnement à proximité de la voie d'accès.

■ terrasse, cour et jardin

La terrasse est un prolongement de l'espace habité. Elle se trouve en continuité directe avec la maison et offre un lieu intermédiaire entre un dedans et un dehors qui peut être semi couvert ou non.

La cour est un lieu minéral qui permet la transition entre les différents espaces ou bâtiments composant la parcelle. C'est aussi un lieu propice au stationnement. Le revêtement du sol peut venir contraster ou composer avec le végétal alentour.

Le jardin, qu'il soit jardin d'agrément, potager ou lieu d'eau, est une entité qui offre une relation forte avec la maison. La conservation de végétations existantes dans le projet paysager est source d'enrichissement et d'intégration.

■ annexes

La répartition de l'espace de la parcelle doit tenir compte des annexes. Le cabanon, l'abri de jardin, la véranda, la pergola, le garage sont autant de mini projet qui vont structurer des espaces extérieurs variés.

■ clôtures et limites végétales



La clôture sert à délimiter la parcelle mais elle est aussi un lien, un moyen d'accompagnement du bâti. Elle doit favoriser la continuité et l'homogénéité d'alignement de la rue. Les éléments permettant l'accessibilité à la parcelle (portails, portillons) ainsi que les accessoires divers (coffrets, boîte à lettres...) doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble.

La haie végétale est une clôture vivante qui participe autant à l'ambiance de la parcelle qu'à l'aspect de la rue. Elle peut être taillées, libres ou grimpantes selon vos choix. Il est préférable que la haie soit composée de plusieurs essences pour créer une richesse décorative et saine afin d'éviter la propagation de maladies (cf. illustration ci-dessous). Il faut toujours envisager l'emprise au sol de la haie dans sa forme définitive afin de respecter les distances de plantation légales. A défaut d'idées, l'observation des haies spontanées de lisières peut vous renseigner sur les essences adaptées au climat, au sol et au contexte paysager local.



Haie mélangée taillée



Haie libre champêtre



Lierre

Les abords sont intimement liés à la maison.

Ils soulignent et expriment :

l'implantation, le rapport à l'espace public, l'orientation, les vues, la composition des espaces entre eux.

Concevoir la maison et l'aménagement de sa parcelle, c'est s'inscrire dans une continuité urbaine et paysagère.

L'ensemble des vides, masses végétales et volumes bâtis annexes entourant la maison va servir de transition entre le dehors et le dedans, le domaine public et le domaine privé.

Cette réflexion est un véritable projet paysager qu'il ne faut pas négliger. Sa qualité va exercer un dialogue et contribuer à fusionner la maison avec son paysage alentour.

Concevoir en vue d'habiter n'est pas une démarche quelconque et commune. Elle engage votre responsabilité face au territoire. C'est un long processus qui rassemble différentes étapes de réflexions, de compétences et procédures à suivre. Avant de s'engager définitivement, prenez le temps nécessaire à la réflexion pour laisser mûrir et enrichir votre projet. N'hésitez pas à vous renseigner et prendre conseil auprès des organismes compétents, pour que votre acte de construire soit de qualité.

informations

■ s'interroger sur les conditions de faisabilités du projet & réglementations

Adressez-vous à votre mairie,

pour obtenir des renseignements sur la constructibilité d'un terrain, l'autorisation de faire des travaux, les démarches administratives ou la demande de permis de construire.

Toutes les autorisations liées au droit des sols sont délivrées par votre mairie, après instruction éventuelle des services de la **DDE** (Direction Départementale de l'Équipement).

Si votre projet est situé dans un périmètre protégé (monuments historiques, site classé ou inscrit), il est soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France (**SDAP** – Service Départemental de l'architecture et du Patrimoine).

■ analyser et réfléchir le projet de l'idée...

La qualité et la justesse de votre projet passent par :

- la **réalisation d'un diagnostic et d'un relevé précis du bâti** en réhabilitation
- une **réflexion et une analyse du contexte général** environnant
- une **identification des besoins**
- un **parti architectural**

C'est seulement par ce travail que vous pourrez avoir une réponse architecturale juste, unique et en adéquation avec les contraintes propres à votre projet. Pour vous aider dans cette démarche, prenez rendez-vous avec le **CAUE 43** (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement / Organisme de conseils, d'information et de formation assurant des missions de service public ; dont le rôle est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement). Un architecte consultant vous apportera en amont tous les conseils et orientations pour mener à bien votre projet (prestation gratuite).

■ définir un budget

Cette démarche est à effectuer en parallèle aux précédentes

■ matérialiser les idées du projet

de l'**esquisse** à l'**avant projet sommaire (APS)** et **avant projet définitif (APD)**

le recours à un architecte est obligatoire au-delà de 170 m² de SHON créée

(Surface Hors Œuvre Nette)

■ déposer une demande de permis de construire

Documents à joindre : plans de situation (carte IGN + cadastre) ; plan masse (échelle 1/500 maxi) ; plans, coupes et élévations (échelle de 1/50 à 1/200) ; photos de loin et de près ; perspective ou photo montage d'insertion dans le site et notice explicative du projet.

■ consulter les entreprises

...à la **réalisation** des travaux

Communauté de Communes des Sucs
Place Charles de Gaulle – B.P 23
43 201 YSSINGEAUX Cedex
e-mail : communaute.sucs@wanadoo.fr
Site internet : www.pays-des-sucs.com

contacts utiles

■ communes du pays des sucs

Mairie d'Araules.....	04 71 59 61 32
Mairie de Beaux.....	04 71 59 07 02
Mairie de Bessamorel.....	04 71 59 02 28
Mairie de Grazac.....	04 71 59 38 47
Mairie de Lapte.....	04 71 59 37 45
Mairie de Retournac.....	04 71 59 41 00
Mairie de St-Julien-du-Pinet.....	04 71 59 08 76
Mairie de St-Maurice-de-Lignon.....	04 71 65 31 32
Mairie d'Yssingaux / service urbanisme.....	04 71 65 73 31

■ services départementaux

Direction Départementale de l'Équipement de la Haute-Loire

13 rue Moulins – B.P 350
43 012 LE PUY EN VELAY Cedex
e-mail : mél.dde.haute-loire@équipement.gouv.fr

04 71 05 84 05
04 71 05 84 55 fax

Service Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Architecte des Bâtiments de France (ABF)
2 Place du greffe
43 000 LE PUY EN VELAY Cedex

04 71 04 59 59
04 71 04 59 50 fax



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Loire

1 Place Monseigneur de Galard – B.P 310
43 011 LE PUY EN VELAY Cedex
e-mail : caue43@wanadoo.fr

04 71 07 41 76
04 71 07 41 77 fax

Espace info énergie

Hôtel du département
Rue Grasmanent – B.P. 310
43 000 LE PUY EN VELAY
e-mail : espace-info-energie43@tiscali.fr



N° Vert
0 800 503 893
04 71 07 41 77 fax